



Association  
pour le Souvenir  
des Fusillés  
de La Braconne

N°33. Avril 2017

## Cérémonie de la Braconne Samedi 13 mai 2017 à 11 heures

**Nous rendrons hommage  
à tous les Résistants charentais et leurs amis  
dans la clairière des Fusillés de la Braconne.**

Au moment où nous préparons cette Lettre du Souvenir, nous n'avons pas encore connaissance de l'intervenant qui prendra la parole devant le monument des fusillés de la Braconne.

Nous espérons que notre jeunesse entendra notre appel à venir s'exprimer. Peut-être avez-vous près de vous un de ces jeunes qu'il faut encourager.

Ce dont nous sommes sûrs, c'est que les jeunes du Conseil communal de Brie seront à nos côtés, ils sont des acteurs participatifs de nos cérémonies, nous les en remercions de tout cœur.

*Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité de Brie à l'issue de la cérémonie.*

---

## FUSILLADE DU 5 MAI 1943

---

**Jean Barrière  
Paul Bernard  
Jean Gallois  
René Michel  
Marc Nepoux  
Marcel Nepoux**

Dans une clairière de la forêt de la Braconne, un peloton d'exécution allemand composé de soldats SS, en transit au camp militaire, exécutait six résistants.

Ils avaient été condamnés à mort le 30 avril 1943 par un tribunal militaire siégeant au palais de justice d'Angoulême lors du jugement d'une affaire importante concernant tous les mouvements animés par les communistes.

Ils étaient plus de cinquante à avoir été arrêtés, six d'entre eux furent fusillés dans le département (pour l'exemple), les autres déportés, et quelques femmes relâchées.

Chef d'inculpation retenu contre eux : « Appartenance à association illégale, complicité avec l'ennemi, actions de francs-tireurs et voies de fait contre la puissance occupante ».

---

## À SAINT-MICHEL

---

La commune de Saint-Michel organise tous les 5 mai, une commémoration en hommage aux fusillés de la Braconne (fusillade du 5 mai 1943).

Elle aura lieu vendredi 5 mai 2017 à 18 heures aux monuments aux Morts de la commune, dans le cimetière où les corps des fusillés ont été réunis.

Notre association y est toujours conviée, une gerbe est déposée à cette occasion.

C'est un rendez vous incontournable et nécessaire avec la population de Saint-Michel qui a été très éprouvée lors de cette triste période.

# « A quoi ça sert, la cérémonie ? »

*C'est la question posée à notre association par un enfant de 12 ans.*

**« ÇA SERT À RÉFLÉCHIR POUR QUE ÇA NE SE REPRODUISE PLUS. »**

**Pourtant année après année, commémoration après commémoration, la guerre est toujours là, un peu partout à travers le monde.**

Encourageons notre jeunesse à venir à nos cérémonies, ils ont toujours eu leur rôle et leur place à tenir comme acteurs du changement au fil de l'histoire.

**Souvenez-vous du jeune âge de beaucoup de Résistants.**

## Encore une enfant de fusillé qui disparaît

Marie-Laure Géraud est décédée le 16 février 2017 à Pons (Charente Maritime). Née le 21 avril 1930, elle était la fille de Paul Bernard et la maman de notre présidente Michèle Dessendier.

Paul Bernard était un de ces six résistants du « Groupe de Saint-Michel » qui furent fusillés le matin du 5 mai 1943 dans la clairière de la Braconne. Sa famille se rappelle que jusqu'à son dernier souffle elle était restée l'enfant du père fusillé.

À la maison de retraite, où elle s'est éteinte, elle revivait encore cette période, où à l'âge de 13 ans, elle avait vécu cette tragédie.

Un long poème d'elle a été retrouvé. Il se rapporte à une visite qu'elle avait effectuée avec sa mère à la prison où était retenu Paul Bernard.

À sa mémoire, nous en donnons ici quelques extraits. Ce très beau texte si poignant illustre la détresse des femmes de résistants qui elles aussi ont dû traverser de cruels moments. La scène décrite semble se dérouler au parloir.

Te souviens-tu, Maman ?  
De cette table sinistre  
Elle était si large entre nous  
Qu'avec notre Papa  
Nous ne pouvions qu'échanger  
Nos regards éperdus et si tristes

Jamais je n'oublierai  
Cette tranche de ma vie  
Et toi Maman je sais  
Que ces souvenirs atroces  
Occupent tes pensées

Tu as les cheveux blancs  
Et dans tes yeux pâlis  
Tant ils ont pleuré  
Je vois tous ces souvenirs  
Rien qu'à te regarder

Et dans ces moments-là  
Je voudrais te crier  
« Ne te souviens plus, Maman  
Tout ça c'est le passé »

## *Patience ....*

Dans notre dernière Lettre du souvenir (N° 32) nous vous annoncions le projet d'une nouvelle édition des poèmes de Michel David.

Celle-ci aura pour titre « **Mémoire de Braconne** ». Elle est en cours de mise en page.

Malheureusement, contrairement à ce que nous souhaitons, il ne nous sera pas possible de vous présenter cet ouvrage lors de la prochaine cérémonie. Nous avons pris du retard pour le tirage et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Nous ne manquerons pas de vous informer de sa sortie.

## DE VOUS À NOUS

En ce début d'année 2017, nombreux sont les amis qui n'ont pas manqué pour cette circonstance de rappeler leur attachement à notre association. Ont fait de même les représentants des institutions publiques avec lesquelles nous entretenons des relations cordiales et confiantes.

La **famille Corbiat**, avec plusieurs voix, nous présente ses « *meilleurs vœux* » ainsi que ses « *remerciements pour le travail de notre association* ». Dans un autre courrier, **Cathy Corbiat** et **Jacques Touveron** souhaitent que « *le travail de notre association perdure afin de maintenir la mémoire dans le cœur des grands et petits* ». **Jean-Claude et Micheline Marquet** souhaitent « *de la réussite dans notre engagement* ». **Madeleine Dogneton** dédie ses vœux « *à tous les membres de l'association* ». Ont fait de même, **Claude Gallois** et **Josette Chareyre Tauja**.

Dans son message pour l'année 2017, le député **Jérôme Lambert** écrit notamment : « *Dans cette période où chacun s'interroge sur les perspectives à venir, soyons solidaires et unis pour gagner collectivement en Humanité* ». **Patrick Rullac**, directeur du Service départemental des anciens combattants et victimes de guerre demande à notre présidente de « *partager avec les membres de l'ASFB ses vœux de bonne et heureuse année 2017* ». Le député **David Comet** souhaite « *que 2017 nous apporte à tous plus de paix et de sécurité dans un monde plus responsable* ». Le lieutenant-colonel **Thibaud de Flaujac**, commandant le 515<sup>o</sup> régiment du train, présente ses vœux à notre association.

**François Lepetit**, Président de l'Union départementale des associations d'anciens combattants et également président départemental de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie a adressé ses vœux « *de bonheur, de santé et de paix* » aux membres de notre association.

**François Bonneau**, Président du Conseil départemental de la Charente, **Xavier Bonnefont**, Maire d' Angoulême et **Fabienne Godichaud**, maire de Saint-Michel ont formulé des vœux pour notre association. **Francis Laurent**, maire de Mornac, **Jean-Marc Choisy**, maire de Garat et **Michel Cuny**, maire de Rivières ont également salué l'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne à l'occasion de cette nouvelle année.

En adressant ses vœux à notre association, **Monique Besse** (qui participe au collectif d'historiens et de chercheurs qui ont publié le Dictionnaire biographique des fusillés pendant l'Occupation (1940 – 1944) a pris contact avec notre association. Les auteurs de cette somme de 1950 pages qui réunit les biographies de 4500 fusillés, poursuivent la collecte d'informations susceptibles d'enrichir ce dictionnaire. Leurs recherches concernent notamment la Charente et la Dordogne. Notre présidente Michèle Dessendier a répondu à leur demande de mise en relation avec des personnes qui seraient susceptibles de travailler à cette suite de ce dictionnaire. (En juin 2015 notre association avait organisé une rencontre publique de ces auteurs aux Archives départementales de la Charente. Notre Lettre du Souvenir n°28 d'octobre 2015 avait rendu compte de cet évènement).

